

ses fils et sa belle-fille ;
Tim et Marilj, ses petits-enfants ;
Jeanne, Genevieve,
Marie-Rose, Lucienne (†),
François (†) et Joseph (†),
ses sœurs et ses frères ;
ses neveux et nièces
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

Madame

Raymond RULLAND

survenu le mardi 29 juillet 2025,
à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera
célébrée le mardi 5 août, à 9h30,
en l'église de Viuz, suivie de la
crémation dans l'intimité
familiale.
Ni fleurs ni plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

PECH Foyevges 04 50 32 67 24

0960397152

Monique, son épouse ;
Michel et Carole, son frère et
sa belle-sœur ; Patrice son
neveu, et Joao-Paulo son
conjoint ; Christiane
Szczepanick, sa belle-frère ;
Annie, Française,
ses belles-sœurs ;
Arnaud Levet, son neveu ;
les familles Carrara,
Bozon-Mermet, Guelpo, Bigoni,
Perrillat, parentes et amies
ont la douleur de vous faire part
du décès de

André CARRARA

survenu le 31 juillet 2025,
à l'âge de 76 ans.

La cérémonie religieuse aura
lieu lundi 4 août, à 14h30, en
l'église de Thônes.
La crémation aura lieu dans
l'intimité familiale.
Ni fleurs ni plaques.
André repose à la chambre
funéraire de Thônes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

096040182

Le Dauphiné Libéré

Carnet du jour

Comment faire paraître votre avis ?

Rendez-vous
sur notre site web :
www.libramemoria.com

Rubrique :
Publier un avis de décès
ou contactez-nous
par email à :
carnetDL@ebraservices.fr



Photo Thomas Favre

Une avalanche de belles émo-
tions a submergé Yasmine Bub-
osson et Thomas Favre quand
Milo a poussé son premier cri le
25 juillet. Depuis 3h45 ce jour-
là, ils savourent ensemble tous
les doux moments inoubliables
où ils câlinent leur beau chou-
pinou de 3,8 kg.

Anthy-sur-Léman

■ Naissance Jules



Photo Marine Curat

Jules, né le 27 juillet, est le pre-
mier rayon de soleil dans la vie
de Marine Curat et Leo Casse.
Ce petit bonhomme de 3,105 kg
et 50,5 cm les fait surfer sur le
bonheur depuis 19h25 ce soir-
là, c'est absolument magique.

- corriger une erreur graphique ;
- tolérer des emplacements réservés ;
- répondre aux demandes d'implantation d'activité artisanale et
de réhabilitation de bâtis isolés.
Par délibération n° D2025-07-058 du 01 07 2025, le Conseil
municipal de Praz-sur-Arly a fixé les modalités de la mise à
disposition du public du dossier de modification simplifiée n°3
du PLU.

Pendant la durée de la mise à disposition du dossier, qui se
déroulera du **lundi 18 août au vendredi 19 septembre 2025**
et inclus pour 33 jours, le public pourra consulter le dossier et
présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert
dans les lieux suivants :

Mairie de Praz-sur-Arly, 36 route de Megève, 74120 Praz-sur-Arly
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf jours
fériés et jours de fermeture exceptionnelle.
Pendant la durée de mise à disposition du public, le dossier peut
également être consulté et téléchargé depuis le site internet de
la commune : <https://www.mairie-prazsurarly.fr/actualites/enquete-publique>
Il sera également possible pour le public de faire connaître ses
observations et propositions, jusqu'à la fin de la mise à
disposition :

- par courrier : à l'attention de Monsieur le Maire, Mairie de
Praz-sur-Arly, 36 route de Megève, 74120 Praz-sur-Arly, avec
pour objet « Modification simplifiée n° 3 du PLU » ;
- par inscription sur un registre papier en mairie, aux jours et
heures d'ouverture précisés précédemment ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete@publique@mairie-prazsurarly.fr avec pour objet
« Modification simplifiée n° 3 du PLU »

A l'issue de cette mise à disposition, le conseil municipal sera
amené à tirer le bilan et à se prononcer sur l'approbation de cette
modification (simplifiée) n°3 du PLU.

Monsieur le Maire, Yann JACCARZ

467562700

Enquêtes publiques

COMMUNE D'ARCHAMPS

Aliénation du chemin rural de Biécheins

L'enquête se déroulera

du **lundi 18 août 2025 au mercredi 3 septembre 2025**

AVIS RECTIFICATIF à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

n° 467160500 parue le 28 juillet 2025,

il y a lieu de lire :

Par arrêté n° AP2025-189 en date du 28 juillet 2025,

Madame le Maire a désigné Monsieur Joël BARADON,
demeurant 74150 VALLIÈRES-SUR-FIER, en qualité de
commissaire-enquêteur dans une décision du 18/03/2025.

467489600